

Battistelli de l'OEB propose un nouveau plan d'emploi

15-11-2017



Benoît Battistelli, le président de l'Office européen des brevets (OEB), a proposé un plan d'emploi afin de recruter du personnel sur la base de contrats renouvelables d'une durée de cinq ans.

Durant une réunion du comité budgétaire et financier qui s'est tenue en octobre à Munich, Battistelli et Elodie Bergot, directrice en chef des ressources humaines, ont ajouté une motion à l'ordre du jour afin de discuter de l'emploi permanent au sein de l'OEB.

Un porte-parole de l'OEB a dit que l'Office se trouve dans une « situation unique » étant donné que 97 % de son personnel est engagé sur une base permanente.

« La proposition vise en essence à donner une plus grande flexibilité à l'employeur. Le changement s'appliquera uniquement aux nouveaux-venus, conservera la possibilité d'un statut permanent et améliorera les droits dont bénéficient les contractants en comparaison avec la situation actuelle », a-t-il déclaré.

Le porte-parole a ajouté que ce changement avait été recommandé par une étude financière menée par Deloitte en 2016 et qui s'axait sur la santé financière à long terme de l'OEB.

Toutefois, une source proche de l'Union syndicale de l'Office européen des brevets (USOEB) s'est montrée critique vis-à-vis de la nouvelle proposition, s'interrogeant sur l'impact du changement sur la capacité à recruter des employés d'un niveau élevé d'enseignement parmi tous les États membres.

La source a affirmé que Battistelli avait dit que « c'était sa prérogative de gouverner jusqu'au dernier jour de son mandat » et que, en aucun cas, la proposition « n'avait des implications financières » et que dès lors, libre à lui de l'imposer au Conseil d'Administration en décembre avec ou sans le consentement du comité budgétaire et financier.

Elle a également ajouté : « Nous n'espérons pas l'éventuelle adoption de la proposition mais souhaitons et, sommes confiants, que le nouveau président... soit plus ouvert afin de traiter les problèmes de manière constructive plutôt que dogmatique ».

David Brinck, partenaire à l'EIP a déclaré : la réputation de l'OEB repose sur la qualité et l'expérience de ses examinateurs de brevets.

« Le fait de passer à des contrats à durée déterminée est inquiétant car cela entraverait le recrutement d'examineurs très qualifiés et déboucherait potentiellement sur une rotation élevée des examinateurs, le poste d'examineur de l'OEB étant en fin de compte vu comme utile pour compléter un CV plutôt que comme une vocation louable en soi. »

Wouter Pors, partenaire chez Bird & Bird, a ajouté que l'OEB a besoin de stabilité pour combler les vides actuels.

« Vu l'incertitude que les employés ont vécue au cours des récentes années, le moment n'est pas opportun pour introduire une certaine flexibilité. Il est improbable que des professionnels hautement qualifiés abandonnent leur emploi actuel pour un futur à l'OEB qui pourrait être perçu comme incertain », a-t-il mis en garde.

Pors pense que, peut-être d'ici un an, lorsque la nouvelle direction aura restauré la confiance parmi les employés de l'OEB, un plan de ce type pourrait être introduit avec succès.

David Por, partenaire chez Allen & Overy, a déclaré que les motifs économiques sous-tendant cette proposition sont « théoriquement compréhensibles » mais que l'inquiétude exprimée par l'USOEB est recevable.

« Il serait regrettable que la proposition entraîne une diminution de la qualité des examens au niveau de l'OEB qui, aujourd'hui, est l'une des meilleures au monde, » a-t-il ajouté.

Por a également fait part de son inquiétude quant à savoir si la proposition s'appliquerait également aux membres des chambres de recours.